



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Cinquième réunion

Genève, 22 et 23 novembre 2012

Rapport du Groupe de travail sur le vieillissement sur sa cinquième réunion

I. Introduction

A. Participation

1. La cinquième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement («le Groupe de travail») s'est tenue les 22 et 23 novembre 2012 au Palais des Nations, à Genève.
2. Des représentants des 27 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après ont participé à la réunion: Allemagne, Andorre, Autriche, Bélarus, Belgique, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Irlande, Lituanie, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine. Le Saint-Siège a participé à la réunion en qualité d'observateur.
3. Des représentants de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne et du Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne ont également participé à la réunion, de même que des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) (Fédération européenne pour les personnes âgées (EURAG), Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées (INPEA) et Croix-Rouge de Serbie) et d'organisations intergouvernementales (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Organisation mondiale de la Santé (OMS)).
4. La réunion a rassemblé au total 51 participants, dont la liste complète est disponible sur le site Web de la réunion¹.

¹ <http://www.unece.org/index.php?id=30415>.

B. Questions d'organisation

5. La Directrice de la Division de statistique de la CEE a fait une déclaration liminaire.
6. Le Groupe de travail a adopté, en tenant compte du rectificatif, l'ordre du jour de la réunion figurant dans les documents ECE/WG.1/2012/1 et ECE/WG.1/2012/1/Corr.1, sans modification additionnelle.

II. Élection du Bureau

7. Le Groupe de travail a adopté la modification de son mandat telle que figurant dans le document ECE/WG.1/2012/RD1 (la Fédération de Russie s'est abstenue). Il est convenu que le Bureau serait composé jusqu'à sa prochaine réunion de représentants des États membres suivants: Allemagne, Arménie (vice-présidence), Autriche (présidence), Belgique, Canada, Espagne, Géorgie, Malte, Serbie. Dirk Jarré (représentant des ONG) et Bernd Marin (Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne) poursuivraient leur collaboration avec le Bureau en qualité d'observateurs.
8. Le représentant de l'Arménie étant absent, le Groupe de travail a demandé au membre du Bureau représentant de la Belgique d'assumer les fonctions de vice-président à sa cinquième réunion.

III. Informations sur l'examen, par le Comité exécutif, des sous-programmes de la CEE

9. Le Groupe de travail a pris note de l'état d'avancement du processus consistant à examiner les sous-programmes de la CEE, y compris le volet «population», dans le cadre de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE que le Comité exécutif a entrepris en 2011.

IV. Rapport et débat sur les résultats de la Conférence ministérielle régionale tenue à Vienne en septembre 2012

10. Le Groupe de travail a pris note des résultats de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement tenue à Vienne en septembre 2012 et en particulier de la Déclaration ministérielle de Vienne (ECE/AC.30/2012/3) et du rapport de synthèse sur l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE (ECE/AC.30/2012/4). La Déclaration ministérielle, adoptée à l'unanimité par 50 États membres de la CEE, a confirmé le mandat du Groupe de travail et orientera son programme de travail.
11. Au nom du groupe de rédaction de la Déclaration, un coordonnateur de l'Allemagne a fait rapport sur le processus de préparation et de négociation de la Déclaration. Le Groupe de travail a estimé que ce processus avait été ouvert et non exclusif, ce qui avait permis d'adopter sans autre modification le texte final de la déclaration à la Conférence ministérielle.

A. Principaux messages émanant des groupes d'experts et des débats ministériels

12. La Présidente a donné un aperçu des principaux résultats des échanges de vues qui avaient eu lieu à la Conférence ministérielle dans le cadre des groupes d'experts et des débats ministériels. Les membres du Groupe de travail qui avaient assisté à la Conférence – les coordonnateurs chargés des questions relatives au vieillissement de l'Allemagne, de la

Belgique, de l'Estonie, de la Géorgie, de l'Irlande, de la Norvège, de la Serbie et de la Slovaquie – ont fait part de leurs vues sur la Conférence et ses résultats. Les débats menés dans le cadre des groupes d'experts et des débats ministériels ont été considérés dans l'ensemble comme très utiles et bien ciblés. Le Ministère autrichien hôte de la Conférence et le secrétariat ont été félicités pour l'organisation impeccable et la conduite des travaux.

B. Résultats des forums de la société civile et de la recherche

13. Le coordonnateur du forum de la société civile a présenté les principaux résultats du débat mené à cette occasion et a informé le Groupe de travail des activités de suivi entreprises. Au nom du coordonnateur du forum de la recherche, le secrétariat a appelé l'attention sur les importants résultats de ce forum. Il a en outre indiqué que les rapports et les déclarations officielles des deux forums étaient disponibles sur le site Web de la Conférence ministérielle. Les membres du Groupe de travail originaires de l'Estonie, de la Géorgie et de la Norvège, ont souligné la précieuse contribution des ONG et des chercheurs au discours politique sur le vieillissement.

C. Actes de la Conférence

14. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des progrès accomplis dans la préparation des actes de la Conférence. Ceux-ci seront publiés par la CEE et comprendront le rapport de synthèse, les discours d'orientation, les résumés des rapporteurs et les trois déclarations. La publication est prévue pour le printemps 2013. Pour consigner les résultats des forums de la société civile et de la recherche, il est envisagé de produire une publication distincte avec le soutien de la Commission européenne.

V. Conclusion du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

15. Les représentants de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine ont rendu compte des résultats obtenus et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans leurs pays respectifs pendant le deuxième cycle.

16. Le secrétariat a présenté le rapport régional de la CEE sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement publié sous la cote ECE/AC.30/2012/4. Au total, 40 rapports nationaux ont été reçus (la Lettonie, le Luxembourg, la Roumanie et la Turquie ont soumis leur rapport après l'établissement de la version finale du rapport de synthèse). Ceux qui ont été reçus tardivement ne seront pas incorporés dans le rapport de synthèse, mais les réalisations signalées et les difficultés rencontrées seront mentionnées dans le tableau synoptique correspondant. Tous les rapports nationaux peuvent être consultés sur le site Web du Groupe de la population de la CEE.

17. À la cinquante et unième session de la Commission du développement social de l'ONU, la CEE présentera le rapport de synthèse et le ministre du pays hôte de la Conférence ministérielle fera rapport sur les résultats de celle-ci et sur les principaux objectifs de la Déclaration ministérielle. Les États membres sont encouragés à se faire représenter à la session par des ministres ou d'autres hauts responsables politiques.

18. Le secrétariat a informé le Groupe de travail d'une proposition du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU visant à organiser des activités régionales parallèlement à la cinquante et unième session de la Commission du développement social en février 2013. La demande du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) concernant la participation de la CEE aux préparatifs de la Conférence mondiale 2013 sur le vieillissement a aussi été brièvement évoquée.

VI. Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2012-2013 et au-delà

A. Mise en œuvre des principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement en 2012

19. Le Groupe de travail a examiné la mise en œuvre de son programme de travail en 2012 (document ECE/WG.1/2012/4). Le rapport sur la bonne exécution des principaux éléments de son programme de travail en 2012 a été approuvé.

20. Le secrétariat a rendu compte de deux notes d'orientation publiées dans le courant de 2012 et concernant: i) l'image des personnes âgées; et ii) le vieillissement actif. Le Groupe de travail a pris note de la traduction et de la publication récentes en allemand, en espagnol et en français d'une série de notes d'orientation grâce à l'effort conjoint de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Suisse.

21. Une représentante de la République de Moldova a informé le Groupe de travail des progrès accomplis pour prendre en compte dans les documents nationaux les constatations et recommandations de la feuille de route pour l'intégration du vieillissement. La feuille de route a été publiée par la CEE au printemps 2012.

22. Il a été signalé au Groupe de travail que la feuille de route de l'Arménie avait été adoptée sous la forme d'un décret.

23. Le secrétariat a brièvement décrit le plan d'auto-évaluation à exécuter en 2013. Les deux précédents projets de feuille de route feraient l'objet d'une évaluation. À cet effet, le secrétariat a demandé au Groupe de travail de rassembler au moyen d'un questionnaire des informations sur le processus d'élaboration et le contenu des projets de feuille de route en Arménie et en République de Moldova. Les réponses des membres du Groupe de travail ainsi que des participants aux projets – experts nationaux, fonctionnaires, universitaires et représentants de la société civile – serviraient de point de départ pour l'établissement du rapport d'auto-évaluation. Le projet de rapport serait présenté à la réunion du Bureau du Groupe de travail de mai 2013.

24. Le Groupe de travail a pris note du rapport du secrétariat sur l'atelier de formation au renforcement des capacités organisé à Haïfa (Israël) en mars 2012, ainsi que d'un atelier similaire prévu en avril 2013. Les représentants de l'EURAG et de la Croix-Rouge de Serbie qui avaient participé à l'atelier de 2012 ont fait part de leur expérience et ont félicité les organisateurs d'avoir prévu un programme bien équilibré, comportant des exposés, des visites de différents centres de soins et d'accompagnement et des travaux en groupe.

25. Le secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement et de l'évolution du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

26. Le Groupe de travail a reçu des informations concernant la participation du secrétariat à l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans la région de la CEE, évaluation effectuée dans la perspective du vingtième anniversaire de cette Conférence. Les travaux s'effectuaient en coordination avec le FNUAP, qui fournissait également des ressources extrabudgétaires à cette fin.

27. Les membres du Groupe de travail originaires de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark, de la France, de la Pologne et de la République tchèque ont rendu compte des mesures prises et des événements importants survenus en 2012.

B. Aperçu d'activités suggérées pour le programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement au cours du troisième cycle de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

28. En se fondant sur les documents ECE/AC.30/2012/2 et ECE/WG.1/2012/5, le Groupe de travail a arrêté les modalités d'élaboration du projet de programme de travail pour le troisième cycle de mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2013-2017).

29. Ce programme de travail serait établi par le Bureau élargi avec le concours de représentants des États membres qui se porteraient volontaires et serait examiné à la réunion du Bureau de 2013. La Pologne a déclaré souhaiter participer à sa rédaction; les autres personnes intéressées ont été priées de se manifester auprès du secrétariat et de la Présidente d'ici le début de 2013. Les membres du Groupe de travail ont été encouragés à contribuer (par voie électronique) à cette tâche.

30. Le Groupe de travail a examiné et approuvé les principaux résultats escomptés pour 2013, dont un thème pour une note d'orientation (la maltraitance des personnes âgées). Parmi les résultats escomptés qui concernent les trois autres éléments de programme, il convient de mentionner un atelier sur la prise en charge communautaire des personnes âgées (avril 2013, Israël), l'examen des résultats du projet d'indice du vieillissement actif, en vue d'une possible utilisation pour le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, et la poursuite d'activités au titre du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

31. Le Groupe de travail a brièvement examiné la possibilité d'inclure de nouveaux éléments de programme ou de mettre fin à certains éléments en cours afin de mieux donner suite aux tâches prioritaires convenues pour le nouveau programme de travail.

32. À l'initiative de la Présidente, quatre sous-groupes ont été formés pour échanger des données d'expérience, partager des bonnes pratiques et entreprendre des travaux plus approfondis au titre de chacun des quatre objectifs mis en relief dans la Déclaration ministérielle de Vienne de 2012, à savoir: allongement de la vie professionnelle; participation, non-discrimination et intégration sociale des personnes âgées; dignité, santé et autonomie dans la vieillesse; et solidarité entre les générations. Les membres des sous-groupes continueraient à travailler entre eux pendant l'année et une séance d'une demi-journée serait consacrée à ce travail à la prochaine réunion du Groupe de travail. Il est prévu que les sous-groupes rendent compte des résultats de leurs discussions en séance plénière.

33. Il a été convenu que le secrétariat diffuserait une liste des membres des sous-groupes et demanderait au nom de la Présidente à tous les coordonnateurs absents à la réunion de s'associer à l'un des sous-groupes.

VII. Financement du programme de travail

34. Le secrétariat a fourni des informations sur le financement du programme de travail et a indiqué les domaines qui nécessitaient des contributions supplémentaires.

35. Le secrétariat a remercié les États membres pour les contributions reçues au cours de l'année écoulée, en particulier celle de l'Estonie au Fonds d'affectation spéciale et celle de l'Autriche, qui avait accueilli la Conférence ministérielle. Il a également remercié la Belgique d'avoir accueilli la réunion du Bureau et Israël pour l'accueil d'un atelier de renforcement des capacités.

36. La représentante de la Serbie a confirmé l'invitation à tenir la réunion du Bureau dans son pays en mai 2013. Le secrétariat a pris acte de la proposition de la Turquie d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle.

37. Les membres du Groupe de travail ont été invités à étudier, avec leur ministère, les possibilités de contributions au Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement afin de financer les activités du Groupe de travail.

VIII. Rapport sur les activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement en vue de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes âgées

38. Le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait le point des débats engagés au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement en vue de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes âgées et a présenté le rapport y relatif de la Haut-Commissaire.

39. Le Groupe de travail a pris note des informations présentées et du rapport de la Haut-Commissaire reposant sur les documents E/2012/51 et E/2012/51/Corr.1.

40. Au cours de la discussion qui a suivi, la Suède, le Danemark, la Suisse, la Pologne, la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique ont exposé leur position officielle en émettant des réserves à l'égard de nouveaux instruments juridiques internationaux qui seraient consacrés aux droits fondamentaux des personnes âgées.

41. L'Autriche, la France, la Serbie et la Géorgie ont fait part de leur esprit d'ouverture quant aux débats en cours à New York dans le cadre du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.

42. Tous les pays ont souligné qu'il fallait mieux centrer l'attention sur la mise en œuvre des instruments normatifs existant dans ce domaine.

IX. Questions diverses, résumé et conclusions de la session annuelle

43. La Présidente, avec le concours du secrétariat, a résumé les décisions prises à la session annuelle du Groupe de travail. Ces décisions ont été présentées sur un écran pour être définitivement arrêtées et expressément adoptées par les membres du Groupe de travail. On en trouvera la liste à l'annexe I du présent rapport.

44. La prochaine réunion du Bureau se tiendra les 21 et 22 mai 2013 à Belgrade (Serbie).

45. La sixième réunion du Groupe de travail se tiendra les 25 et 26 novembre 2013 à Genève (Suisse). Le Groupe de travail examinera la possibilité de tenir cette réunion ailleurs si un État membre se propose de l'accueillir.

X. Séance spéciale consacrée au suivi de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et au projet d'indice du vieillissement actif

46. La séance spéciale a été présidée par le représentant de la Belgique, Vice-Président par intérim de la cinquième réunion du Groupe de travail.

A. Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement: enseignements tirés et prochaines étapes

47. Un représentant du Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne a rendu compte des progrès accomplis dans la mise à jour des indicateurs de suivi de la Stratégie régionale et dans la maintenance du site Web consacré au suivi de la Stratégie régionale. Il a été constaté que l'allocation de ressources au site Web posait problème dans l'optique des travaux ultérieurs. Le Groupe de travail a mentionné le rôle important qui incombait au site, à savoir fournir des ensembles de données comparatives que les États membres de la CEE pourraient utiliser pour faire rapport sur la mise en œuvre du troisième cycle de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Les membres du Groupe de travail ont été encouragés à examiner et proposer des améliorations visant à développer encore plus le site.

B. Incorporation de l'indice du vieillissement actif pour le suivi de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

48. Le coordonnateur du projet d'indice du vieillissement actif a présenté les choix conceptuels, les aspects méthodologiques et les premiers résultats du projet dans les 27 pays de l'Union européenne (UE). L'indice mesure l'activité des personnes âgées, qu'il s'agisse d'emploi rémunéré, d'activités non rémunérées, du degré d'indépendance et d'autonomie ou de la capacité de vieillir en restant actif et en bonne santé. Les recherches complémentaires au titre de ce projet comprendront notamment une analyse contextuelle visant à expliquer les raisons des différences entre pays. Les membres du Groupe de travail ont pris note des quatre domaines actuellement pris en compte dans le calcul de l'indice.

C. Projet d'indice du vieillissement actif: élargissement au-delà des pays de l'Union européenne

49. Le secrétariat a présenté les conclusions préliminaires de l'étude pilote sur l'indice du vieillissement actif effectuée en Géorgie dans le but d'étendre la couverture de cet indice et de déterminer s'il était possible de le produire dans un pays non membre de l'UE. Un rapport sur l'application de l'indice en Géorgie sera établi sur la base de ces conclusions.

50. Les représentantes de la Géorgie ont rendu compte de l'expérience acquise par leur pays en participant à cette étude pilote.

51. À l'issue du débat sur l'indice du vieillissement actif, les membres du Groupe de travail ont été invités à examiner la question de savoir si les indicateurs utilisés pour le calculer pourraient aider à suivre la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement pendant le troisième cycle et au-delà. L'Estonie et la Pologne ont noté la possibilité de recourir à cet indice. Un représentant de la Suisse a mentionné l'intérêt porté à la mise au point d'un indice pour son pays.

52. Le Vice-Président a remercié les participants et a prononcé la clôture de la réunion.

Annexe I

Liste des décisions prises à la cinquième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement – résumé établi par la Présidente

Points 1 à 3 de l'ordre du jour:

Le Groupe de travail sur le vieillissement a:

- Adopté l'ordre du jour sans modification supplémentaire;
- Adopté la modification de son mandat (la Fédération de Russie s'est abstenue);
- Approuvé la composition du Bureau jusqu'à sa prochaine réunion:
 - Allemagne, Arménie (vice-présidence), Autriche (présidence), Belgique, Canada, Espagne, Géorgie, Malte et Serbie ainsi que Dirk Jarré (représentant des ONG) et Bernd Marin (Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne);
 - Vice-présidence du Groupe de travail à sa cinquième réunion assurée par intérim par le membre du Bureau représentant la Belgique;
- Pris note de l'état d'avancement de l'examen par le Comité exécutif de la réforme de la CEE lancée en 2005.

Point 4 de l'ordre du jour:

- Rapport sur la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement (Vienne, septembre 2012):
 - Succès de la Conférence attesté par les membres du Groupe de travail (forte participation, pertinence des thèmes, mobilisation de haut niveau, rôle de premier plan des ONG et des chercheurs);
 - Critiques: les groupes d'experts se sont davantage intéressés aux aspects techniques qu'aux questions «sensibles» telles que la maltraitance, les droits, etc.; les débats ministériels auraient pu être plus interactifs;
 - Confirmation, dans la Déclaration ministérielle de Vienne adoptée à l'unanimité par 50 États membres, du mandat du Groupe de travail, qui s'inspirera de la Déclaration dans son programme de travail;
 - Publication par la CEE des actes de la Conférence, qui comprendront le rapport de synthèse, les discours d'orientation, les résumés établis par les rapporteurs et les trois déclarations (printemps 2013);
 - Publication des actes du forum des ONG et du forum de la recherche avec le soutien de la Commission européenne.

Points 5 et 6 de l'ordre du jour:

- Conclusion du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement:
 - Quarante rapports reçus au total – soumission récente de rapports par la Lettonie et la Turquie; les rapports tardifs ne seront pas incorporés dans le rapport de synthèse, mais les domaines dans lesquels des résultats ont été obtenus et des difficultés rencontrées figureront dans la version finale du tableau synoptique;

- Présentation par la CEE du rapport de synthèse et des résultats de la Conférence ministérielle à la cinquante et unième session de la Commission du développement social de l'ONU; les États membres sont encouragés à s'y faire représenter par des responsables de haut niveau;
- Programme de travail du Groupe de travail pour 2012-2013 et au-delà:
 - Approbation du rapport sur la bonne exécution des principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail en 2012;
 - Accord sur les principaux résultats escomptés pour 2013, dont le thème d'une note d'orientation (la maltraitance des personnes âgées);
 - Élaboration du programme de travail pour le troisième cycle de mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement confiée au Bureau élargi (volontaires issus des États membres) et examen à la réunion du Bureau de 2013;
 - Contributions (par voie électronique) souhaitées des membres du Groupe de travail;
- Création de quatre groupes pour convenir de l'orientation (dans le cadre des objectifs respectifs de la Déclaration) du débat interactif de l'an prochain à la réunion du Groupe de travail:
 - Groupe 1: Favoriser un allongement de la vie professionnelle
Chef de file – à désigner, rapporteur – M^{me} Kasia Jurczak, thème prioritaire: Conditions de travail adaptées à l'âge, stratégies de gestion de l'âge (associant les sociétés/entreprises);
 - Groupe 2: Participation, non-discrimination et intégration sociale des personnes âgées
Chef de file – M^{me} Dorika Seib, rapporteur – M. Dirk Jarré, thème prioritaire: Lutter contre le dénuement matériel, faciliter l'accès aux ressources et rendre les personnes âgées autonomes;
 - Groupe 3: Dignité, santé et autonomie
Chef de file – M. Ronan Toomey, rapporteur – à désigner, thème prioritaire: La maltraitance des personnes âgées;
 - Groupe 4: Solidarité entre les générations
Chef de file – à désigner, rapporteur – M. Dirk Moens, thème prioritaire: Renforcer le dialogue entre les générations;
- Proposition du groupe 2 visant à structurer les travaux qu'il mènera et à informer l'ensemble des membres du Groupe de travail des résultats de ses débats/échanges d'expérience internes.

Point 8 de l'ordre du jour:

- Le Groupe de travail a pris note du rapport sur l'état d'avancement des débats engagés dans le cadre du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement:
 - La Suède, le Danemark, la Suisse, la Pologne, la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique ont exposé leur position officielle en émettant des réserves à l'égard de nouveaux instruments juridiques internationaux consacrés aux droits fondamentaux des personnes âgées;

- L'Autriche, la France, la Serbie et la Géorgie ont fait part de leur esprit d'ouverture quant aux débats en cours à New York dans le cadre du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement;
- Tous les pays ont souligné qu'il fallait mieux centrer l'attention sur la mise en œuvre des instruments normatifs existant dans ce domaine.

Points 7 et 9 de l'ordre du jour:

Le Groupe de travail a:

- Pris note du rapport sur le financement du programme de travail;
 - Approuvé la liste des principales décisions prises à sa cinquième réunion;
 - Déterminé les dates et le lieu de la prochaine réunion du Bureau:
 - 21 et 22 mai 2013, Belgrade (Serbie);
 - Déterminé les dates et le lieu de sa sixième réunion:
 - 25 et 26 novembre 2013, Genève (Suisse);
 - Le Groupe de travail serait prêt à examiner la possibilité de tenir cette réunion ailleurs si un État membre proposait de l'accueillir.
-